

Prix Fondation Auschwitz

Règlement

- **Art. 1** La Fondation Auschwitz, fondation d'utilité publique, a institué en 1986 un « Prix Fondation Auschwitz » et en 2002 un « Prix Fondation Auschwitz Jacques Rozenberg »* en hommage à toutes les victimes des camps de concentration et des centres d'extermination nazis.
- **Art. 2** Le « Prix Fondation Auschwitz » est réservé à un travail de recherche (par exemple : thèse de doctorat, manuscrit ...) réalisé au maximum deux ans avant la soumission de la candidature. Le « Prix Fondation Auschwitz Jacques Rozenberg » * est réservé à un mémoire de master réalisé au maximum deux ans avant la soumission de la candidature.
- **Art. 3** Le « Prix Fondation Auschwitz » et le « Prix Fondation Auschwitz Jacques Rozenberg »* peuvent être attribués chaque année pour récompenser des travaux de recherche inédits et originaux qui constituent une importante contribution à l'étude :
 - du national-socialisme et du IIIe Reich (histoire, politique, économique, société, culture et idéologie);
 - des crimes et génocides nazis, des mécanismes et processus qui les ont engendrés;
 - des conséquences de ces événements sur les sociétés contemporaines et la mémoire collective ;
 - des génocides et crimes de masse du 20^e siècle ;
 - des phénomènes similaires dans le passé.
- **Art. 4** Le « Prix Fondation Auschwitz » est d'un montant de 3 000 € et le « Prix Fondation Auschwitz Jacques Rozenberg »* est d'un montant de 2 000 €. Ils ne peuvent être divisés et ne seront pas augmentés s'ils devaient ne pas être attribués pendant une ou plusieurs années. Toute publication des travaux primés doit mentionner de façon visible l'attribution d'un des prix de la Fondation Auschwitz.
- **Art. 5** Chaque candidat·e doit soumettre sa candidature à la Fondation Auschwitz en utilisant le formulaire correspondant sur le site de la Fondation Auschwitz (https://www.auschwitz.be/fr/). Chaque candidature soumise doit comprendre tous les éléments demandés dans le formulaire.

La date limite pour déposer ce dossier a été fixée chaque année au 15 décembre.

- **Art.** 6 Les travaux seront examinés par une commission d'experts. Sur base des rapports d'expertise de ces experts, le jury prends une décision quant à l'attribution des prix et de l'article 8 de ce règlement. Le jury comprend des membres du Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz ainsi que toute autre personne que ce jury estimerait utile de s'adjoindre. La décision est sans appel.
- **Art. 7 –** Les lauréats du « Prix de la Fondation Auschwitz » et du « Prix de la Fondation Auschwitz Jacques Rozenberg »* s'engagent, à la demande de la Fondation Auschwitz, à participer à une conférence pour présenter les résultats de leur recherche et/ou à rédiger un article pour la revue scientifique de la Fondation Auschwitz *Témoigner*, entre histoire et mémoire.

Fondation Auschwitz – Fondation d'utilité publique Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles Tél. : +32 (0)2 512 79 98

www.auschwitz.be

Compte: BE59 3101 6582 5226 – BBRUBEBB N° d'entreprise: 876.787.354 BCE: 0876787354 info@auschwitz.be



- **Art. 8** Le Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz se réserve la faculté, sur proposition du jury, d'allouer à un.e (ou plusieurs) candidat.e.s aux prix méritant.e.s, un subside pour la poursuite de sa/leur recherche si le travail déposé ne se qualifie pas pour les prix, mais présente néanmoins des qualités manifestes.
- **Art. 9 -** Tous les cas non prévus par le présent règlement relèvent de la compétence du Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz.

(*) Offert par la Fondation Rozenberg-Caillet - Mains Ouvertes, Dignité de Vie à la mémoire de Jacques Rozenberg, survivant d'Auschwitz, membre fondateur de la Fondation Auschwitz.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à line.maes@auschwitz.be



www.auschwitz.be





Fondation Auschwitz – Fondation d'utilité publique Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles Tél. : +32 (0)2 512 79 98

N° d'entreprise : 876.787.354 BCE : 0876787354

Compte: BE59 3101 6582 5226 - BBRUBEBB

info@auschwitz.be